

AIB-VINÇOTTE Belgium, association sans but lucratif  
ORGANISME DE CONTROLE AGREE  
Siège social: Avenue André Drouart, 29 - 1160 Bruxelles  
Tél.: 02 674 57 11 - Fax: 02 674 59 59 - Télex: 23166



- AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11  
 AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11  
 AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11  
 AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Code PC Rés. 1

□

Personnes responsables de l'exécution du travail:

Nom, Prénom: Eli Merviel

N° de TVA: BE 00 346 822

ou n° de la carte d'identité:

Distributeur: Electral

RAPPORT n°: 1006140256/667

Membre n°: 0256 Quittance n°: 0256

Installation: Nom: Elmorieux et Jodogne

Adresse: avenue du Commerce 26 10

5560 Gembloux

Date de visite: 22-03-2003

Propriétaire ou Mandataire: Tél.: 08

Nom, Prénom: Elmorieux et Jodogne

Adresse: avenue du commerce 26 10

Demandeur: 5560 Gembloux

Type de visite:  270  271  276 RGIE Nature de l'installation:  Nouvelle  Extension  Modifi.  Existante  Temporaire

Contrôle sur base des prescriptions du:  RGIE: art.  86  87  88  95  RGPT  R.T.  de la Cie d'électricité

Installation conçue pour la tension de 230/400V, AC, Protection branchement: différentiel A Type: NF

Description du branchement: Sous tension via boîte Type câble: CAT 10 Section: 4 x 25 mm<sup>2</sup>

Alimentation tableau principal: 2 x 16 mm<sup>2</sup> Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 30

Type de prise de terre: buse Résistance de dispersion: 8,4 Ohms Isolement général: 3,5 M Ohms

## PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

--	--	--

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

NIEZ

OBR: Globeignes extérieurs: en attente de la pose

Le différentiel général était a été plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 24-03-2003 ainsi que avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telle que l'ajout d'un circuit.

Conclusion: LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE EST - N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.

L'INSTALLATION ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

## PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

--	--

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service

c

Annexes: 1 domia

VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général  
Nom, N° Agent, Signature

AIB-VINÇOTTE  
BUREAU DE GEMBLOUX  
Inspecteur n° 617